



HAL
open science

Quelques viticulteurs créent le programme de certification durable le plus adopté au monde

Marion Sautier

► **To cite this version:**

Marion Sautier. Quelques viticulteurs créent le programme de certification durable le plus adopté au monde. 2017. <hal-02090585>

HAL Id: hal-02090585

<https://hal.science/hal-02090585v1>

Submitted on 4 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Nouvelle-Zélande

QUELQUES VITICULTEURS CRÉENT LE DURABLE LE PLUS ADOPTÉ AU MONDE

En plus d'avoir l'une des meilleures équipes de rugby, la Nouvelle-Zélande peut également se vanter d'avoir le plus fort taux de surfaces viticoles certifiées durables. En effet, aujourd'hui 94 % des surfaces viticoles néozélandaise font partie du programme de certification « Sustainable Wine New Zealand » (SWNZ), initié dans les années 1990 par 5 viticulteurs.

Initié en 1995 par 5 viticulteurs soucieux de réduire leur impact sur l'environnement, le programme de durabilité de la filière vin en Nouvelle-Zélande couvre aujourd'hui la quasi-totalité des 36 000 ha de surfaces viticoles nationales (1).

L'examen approfondi de la place de la certification durable dans la filière révèle qu'elle apparaît aujourd'hui comme quasi-obligatoire pour les producteurs. Or, il semble surprenant qu'une telle démarche, qui prend les traits d'une réglementation, ait pu s'être développée et implantée dans

le contexte néo-zélandais fondé sur le libre marché, au point d'être incontournable.

En effet, la Nouvelle-Zélande applique une politique de libre marché depuis les années 1980 dans l'ensemble de ses secteurs, notamment en agriculture, contrastant ainsi fortement avec le contexte européen cadré par les directives de la PAC ou des réglementations nationales. L'état n'influe que peu dans les activités économiques du pays.

Cette particularité explique en partie que l'entreprise agricole (main-d'œuvre majoritairement salariée,

taille importante, spécialisation) soit dominante, et non l'exploitation familiale.

Dans le cadre d'une collaboration entre l'Inra et l'Université d'Otago, en Nouvelle-Zélande, 2 chercheuses, Katharine Legun, sociologue canadienne, et Marion Sautier, agronome française, se sont penchées sur ce cas qui donne des clefs concrètes et pratiques sur les façons de piloter les transitions vers une société plus respectueuse de l'environnement et leurs écueils, aussi appelées modes de gouvernance environnementale.

Comment favoriser l'adoption de pratiques plus durables ? Comment se comportent les individus, et particulièrement les agriculteurs, face à des approches volontaires de gouvernance environnementale ? Et face à celles de réglementation ? Quel rôle les programmes de durabilité ont-ils à jouer dans cette dynamique d'évolution des comportements et des pratiques vis à

VUE AÉRIENNE
DU VIGNOBLE DE
MARLBOROUGH,
PREMIÈRE RÉGION
VITICOLE DU PAYS.
ON Y CULTIVE
PRINCIPALEMENT DU
SAUVIGNON BLANC,
UN CÉPAGE PRÉSENT
SUR LES DEUX TIERS
DES SURFACES
VITICOLES.



PROGRAMME DE CERTIFICATION DE

vis de la protection de l'environnement et du bien-être social ?

■ UN CONTEXTE PROPICE

Une combinaison de plusieurs facteurs sociaux et économiques a favorisé l'émergence du programme dans les années 1990. Il est apparu dans un contexte mondial obsédé par la sécurité sanitaire des aliments. Plusieurs scandales alimentaires dont la vache folle et l'adultération (2) de vin avec du glycol en Autriche ont poussé la mise en place de lois sur la traçabilité, et l'augmentation des contrôles de qualité et de sécurité sanitaire en Europe.

On voit alors se multiplier programmes d'audit, rapports d'activités et codes de bonnes pratiques à l'échelle mondiale. En parallèle, les critiques de l'agriculture industrielle se diffusent en dehors des mouvements alternatifs et plus particulièrement dans les institutions

nationales et internationales. On peut citer notamment la rémunération des activités agro-environnementales par l'Europe dès 1992.

A l'échelle nationale, le secteur vitivinicole suit une expansion considérable, et doit développer ses marchés à l'export dans un contexte économique bouché et hautement concurrentiel. Le secteur subit alors de profondes mutations : aidé par le gouvernement, les viticulteurs doivent remplacer les vignes existantes produisant du vin peu de-

mandé, pour des cépages correspondant à une plus large part de marché (Sauvignon Blanc, Pinot Noir, Chardonnay, par exemple). Quelques années plus tard, la filière choisit la stratégie de se différencier de ses concurrents en se positionnant comme le premier pays à produire du vin durable.

(1) A titre de comparaison, la surface viticole française est de 750 000 ha (Agreste 2015).

(2) Falsification de la qualité par une action frauduleuse.

LE PROGRAMME AUJOURD'HUI

Sustainable Wine New Zealand comporte plusieurs facettes :

- une démarche de certification des pratiques viticoles et vinicoles (cf. encadré « Le cahier des charges »). Un cabinet indépendant effectue l'audit tous les 3 ans, alors qu'un audit interne est mené chaque année,
- une base de données des pratiques viti-vinicoles qui permet aux viticulteurs et transformateurs de se situer par rapport aux autres exploitations de la région et du pays,
- un service de veille phytosanitaire au travers d'un réseau étendu de viticulteurs,
- un lieu de dissémination de résultats de recherches et d'innovations de terrain,
- un outil marketing puissant de la filière, s'appuyant sur la réputation verte du pays.



■ LES PREMIERS PAS

Le programme est initié en 1995 par l'interprofession des viticulteurs dont la volonté est de tester des méthodes de protection intégrée. La première année d'essais consiste en la réplique d'une approche Suisse sur un petit nombre de parcelles. Il s'agit d'un dispositif d'évaluation des pratiques viticoles reposant sur un système de questions à points. Des points sont gagnés pour des pratiques de diversification de l'agro-écosystème viticole et de réduction de l'utilisation de pesticides, fertilisants et énergie non renouvelable.

Des points sont perdus lorsque les pratiques sont contraires aux principes de la protection intégrée (à savoir minimiser l'utilisation de produits agrochimiques afin d'améliorer la protection de l'environnement et la santé humaine).

Les pratiques conventionnelles, conformes aux recommandations d'utilisation des produits, ne font ni perdre ni gagner de points. Un consultant engagé par l'interprofession est en charge de l'adapter au contexte néo-zélandais. L'objectif est de fournir un outil pour accompagner les viticulteurs vers une amélioration pas à pas de leurs pratiques phytosanitaires. Cinq viticulteurs dans la région d'Hawke's Bay, tous ayant déjà travaillé avec le

consultant, se portent volontaires pour tester, adapter et enrichir l'approche.

Chacun est intéressé de mieux connaître la protection intégrée pour diminuer son utilisation de produits phytosanitaires, dans un souci de protection de l'environnement. Ils se rencontrent environ une fois par mois sur leurs exploitations pour améliorer l'outil, notamment en supprimant ou en changeant certaines questions.

En 1996, l'essai prend de l'ampleur : environ 120 viticulteurs de l'ensemble des régions viticoles du pays participent. Un nombre croissant de volontaires se rattachent au programme les années qui suivent (jusqu'à environ 300 viticulteurs en 2002). 2 personnels administratif et technique sont embauchés et une adhésion instaurée. Il n'est plus question d'expérimentation mais d'un programme à part entière : « *Integrated Wine Production* ».

■ L'OUVERTURE AUX VINIFICATEURS

Sous l'impulsion des participants au programme, un module spécifique à l'étape de vinification est créé et testé dans une dizaine de chais en 2002. Il s'agit alors pour les viticulteurs de mieux valoriser leur raisin produit en protection intégrée.



LES AUTEURES DE L'ÉTUDE. MARION SAUTIER (À GAUCHE) EST AGRONOME ET KATHARINE LEGUN (À DROITE) EST SOCIOLOGUE.

M. Sautier

Selon ces viticulteurs, il est indispensable d'étendre la démarche à l'ensemble de la chaîne de production pour pouvoir communiquer de façon claire sur leurs pratiques respectueuses de l'environnement, et ainsi obtenir une meilleure valorisation du raisin et du vin. « *Integrated Wine Production* » devient « *Sustainable Wine New Zealand* » ; un logo est adopté.

Cette ouverture du programme au secteur vinicole participe à son expansion en terme de nombre de participants et de surfaces couvertes. Rapidement, les entreprises de transformation incitent voire imposent aux viticulteurs les fournissant de faire partie du programme, augmentant ainsi considérablement le nombre d'exploitations y participant.

■ QUAND LA CERTIFICATION S'IMPOSE

En 2006, alors que le nombre d'adhérents stagne et couvre environ 60 % des surfaces nationales, le conseil d'administration de la filière fixe l'objectif d'avoir 100 % de surfaces certifiées durables à horizon 2012. Cette décision s'inscrit dans la stratégie de la filière pour développer ses exportations

K.A. Legun

LE CAHIER DES CHARGES

Le cahier des charges s'articule autour de 7 thèmes : biodiversité, sol-eau-air, énergie, produits chimiques, effluents et déchets, conditions de travail, et entreprise. Il demande de suivre un système de traçabilité de l'utilisation de l'eau (1), d'énergie et de produits chimiques sur les parcelles et dans le chai ainsi que de la gestion des effluents, sous-produits vinicoles (marcs de raisins, lies de vin et bourbes), et des déchets à la vinification et au conditionnement. Pour les autres thèmes, le cahier des charges s'aligne sur les textes de loi et met en avant des bonnes pratiques et recommandations.

L'audit consiste en l'examen croisé du journal de bord, où aura été reportée chaque intervention, et des pièces justificatives.

(1) L'irrigation de la vigne est autorisée en Nouvelle-Zélande.

en communiquant sur une image de marque définie par un vin de qualité et « durable ».

L'interprofession met alors en place une stratégie d'incitation à la participation, qui repose sur l'obligation d'être membre du programme pour participer aux activités promotionnelles et techniques organisés par la filière (concours, visites de critiques vin pour la presse, référencement sur le site web national, conférences, journées d'échanges, formations spécialisées). La participation augmente alors jusqu'à atteindre 93 % des surfaces et 85 % de la production de vin certifié durable en 2010 (chiffres similaires en 2014).

■ UN OUTIL MAJEUR POUR LA STRATÉGIE MARKETING DU VIN

C'est ainsi qu'un programme porté par le terrain et s'inscrivant dans une volonté de changements de pratiques est devenu un volet majeur de la stratégie marketing du secteur vin en Nouvelle-Zélande. D'une démarche marginale,

d'auto-organisation et d'autoformation des viticulteurs a émergé une certification quasi obligatoire s'articulant autour de la traçabilité et des bonnes pratiques agricoles. Les exigences environnementales ont été au fur et à mesure reléguées au second plan, laissant la place aux discours de protection de réputation de la filière face aux scandales alimentaires grâce à une marque forte et à un système de traçabilité robuste.

Trois propos, récurrents et ancrés dans l'identité collective des membres de la filière au sujet du développement de Sustainable Wine New Zealand, expliquent que le programme ait pu effectuer cette transformation.

D'abord, les cinq viticulteurs pionniers sont toujours évoqués et fortement valorisés. Il s'agit alors de mettre en avant l'origine sincère, créative et pro-environnement de la démarche. Ensuite, l'aspect commercial et guidé par les marchés est formulé de telle manière qu'il apparait comme le témoignage que le programme répond aux contraintes de tout secteur économique : la démarche est réaliste et sérieuse.

Enfin, l'aspect quasi-obligatoire du programme est toujours mentionné et décrit comme un mal pour un bien. Etant donné qu'il s'agit d'assurer l'expansion et la prospérité de la filière à l'exportation, l'aspect imposé et contraire aux libertés des individus est accepté et même soutenu.

Aujourd'hui, l'objectif 100 % durable est considéré atteint. Cependant la filière ne communique plus depuis 2011 sur le nombre d'entreprises qui participent au programme. Il est donc impossible de dire si le programme, incontestablement répandu en termes de surfaces, emporte l'adhésion de la plupart des producteurs. Cela n'empêche pas la profession d'affirmer que Sustainable Wine New Zealand est un atout -au moins commercial- pour la durabilité de filière. Mais, contrairement à une loi, rien ne les engage à perdurer dans cette voie. ■

Marion Sautier
 Inra Toulouse
 UMR AGIR

Contact : Marion Sautier -
 marion.sautier@gmail.com

CERTAINS VITICULTEURS NÉOZÉLANDAIS UTILISENT DES TOURS ANTIGEL POUR PROTÉGER LEURS VIGNES. CES VENTILATEURS FONT 10 MÈTRES DE HAUT.

